



Astérix et LE MYSTÈRE DU TÉLÉTRAVAIL À LA CNAM

Nous sommes en 2026 après Jésus-Christ.
Toute la Gaule télétravaille...
Toute ?
NON !

Un irréductible village résiste encore et toujours à l'envahisseur
nommé SOUPLESSE.

Dans l'ensemble de ce document, il est à noter que toute ressemblance avec des
personnes connues seraient purement fortuites.

Bienvenue à CNA'MORUM, petit village Gaulois retranché où l'on pratique une étrange forme de télétravail : un télétravail qui fonctionne beaucoup mieux lorsque les Gaulois sont... au bureau.



À la tête du camp, une menace fantôme voit le jour, le grand chef Césarus vient de faire graver dans le marbre le nouveau Grand « Accordus Télétravaillus ».

Enfin, « accordus » ... disons plutôt qu'après plusieurs réunions de négociation au cours desquelles chacun a pu librement exprimer son opinion, la chefferie a écouté attentivement les organisations syndicales des Gaulois avant de conclure :

« C'est très intéressant. Maintenant, voici le texte que vous allez signer. »

Car à CNA'MORUM, la négociation est un art subtil.
Les syndicats proposent. Mais par tous les dieux, la chefferie dispose.

Et lorsque certains Gaulois se montrent encore récalcitrants, on leur rappelle aimablement qu'en cas de non-signature valable, le ciel pourrait leur tomber sur la tête et faire disparaître le 3ème jour de

télétravail et qu'Obélix ne pourra plus rester chez lui pour déguster ses sangliers, lors de la pause-déjeuner.

— Mais c'est une menace ? demande Claudius.

— Pas du tout ! répond Menacix, chargé par le chef du dialogue gaulois. C'est du dialogue incitatif.

Obélix regarde Astérix :

— Ils sont fous ces Romains.

**LE GRAND PRINCIPE D'ÉGALITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE À
CNA'MORUM, tous les salariés sont égaux devant le télétravail.
Simplement, certains sont plus égaux que d'autres.**

Ainsi, un druide peut parfois bénéficier de trois jours de télétravail.
Son assistante ?

Ah non.

Parce qu'il ne faudrait tout de même pas exagérer.

L'assistante travaille avec le druide.

Elle organise l'agenda du druide.

Elle traite les dossiers du druide.

Elle maintient la cohésion du service à la place du druide.

Elle échange à distance avec le druide...

... qui, lui, peut être en télétravail et obtenir des sesterces.

Mais l'assistante doit venir sur place.

Pourquoi ?

Le druide Critèrix a longuement étudié la question avant de rendre son diagnostic :

« Parce que. »

Un murmure a traversé la foule, léger comme une plume, la vraie raison serait, paraît-il, que le grand druide en chef n'aurait plus son café si son assistante n'était pas là... mais personne n'ose y croire....



Le fameux « Accordus Télétravaillus » maintient en effet des différences d'accès aux trois jours selon les quartiers, services et catégories de Gaulois ; le texte prend précisément l'exemple des assistant(e)s des druides qui n'y auraient pas accès alors que les druides eux même peuvent en bénéficier.

Pour garantir l'égalité de traitement, on a donc inventé à CNA'MORUM un principe révolutionnaire :

Même travail à distance possible, traitement différent possible.

On appelle cela l'équité managériale personnalisée.

Les mauvaises langues appellent cela « la tête du romain ».

LE MYSTÉRIEUX « PROJET DE VILLAGE »

Mais comment obtenir le précieux troisième jour ?

Il faut posséder le document sacré : LE PROJET DE VILLAGE

Personne ne sait exactement quelles vertus magiques il possède.

Dans certains services, il semble avoir été élaboré avec les Gaulois du quartier concerné.

Dans d'autres, il serait apparu spontanément au niveau d'une grande division, sans que les intéressés aient réellement participé à sa rédaction.

Panoramix interroge Projetdeservicix :

- Mais concrètement, qu'est-ce qui fait qu'un Gaulois peut télétravailler trois jours ?
- Le projet de village.
- Et qu'est-ce qui justifie le projet de village ?
- La possibilité de télétravailler trois jours.
- Mais quels critères objectifs permettent de distinguer deux Gaulois qui exercent des fonctions télétravaillables ?
- Le projet de village.

Panoramix repose lentement sa serpe.
Même lui ne peut rien faire.



DEUX JOURS TU VIENDRAS !

Le nouveau commandement de CNA'MORUM est désormais gravé au-dessus de chaque entrée :

« DEUX JOURS PHYSIQUEMENT DANS LE BUREAU DU CHEF TU SERAS. »

- Même s'il y a un jour férié ?
- Oui.
- Un RTT ?
- Oui.
- Un congé ?

- Oui.
- Une récupération ?
- Oui.
- Un temps partiel ?
- Oui.
- Une invasion de Normands ?
- Nous consulterons la chefferie

Le nouvel « Accordus Télétravaillus » précise effectivement que l'obligation de deux jours de présence s'applique indépendamment des jours fériés, RTT, congés, récupérations, temps partiels, chasses de sangliers et autres absences autorisées.

Ainsi, le gaulois qui prend un RTT découvre une merveilleuse propriété du temps : son jour de repos peut faire disparaître un jour de télétravail.

Même Einstein'ux n'avait pas osé.



LE LUNDINIS OU LE VENDREDINIS : IL FAUDRA CHOISIR

Autre découverte scientifique majeure :

Un Gaulois bénéficiant de la formule trois jours peut télétravailler trois jours.

Sauf... le lundinis ET le vendredinis.

Pourquoi ?

Parce que.

Le nouvel « Accordus Télétravaillus » interdit effectivement, dans cette formule, le cumul du télétravail le lundinis et le vendredinis d'une même semaine.

Astérix tente pourtant une démonstration :

- Lundinis télétravail.
- Mardinus bureau du chef
- Mercredinis télétravail.
- Jeudinus bureau du chef.
- Vendredinis télétravail.

Ça fait bien deux jours de présence.

Le centurion Présentéismix réfléchit.

- Oui.
- Donc le principe des deux jours est respecté ?
- Oui.
- Alors pourquoi est-ce interdit ?
- Parce que c'est écrit.
- Mais quelle est la justification ?
- Parce que !
- Le centurion murmure à l'oreille d'Astérix que le grand Cesarus a peur que les Gaulois prennent trop de we prolongés loin du village ; ça le rend jaloux !

À CNA'MORUM, la logique vient de perdre ... par abandon.



LE GRAND CONCOURS DE LA TÊTE DU ROMAIN

Heureusement, toutes ces règles seront appliquées uniformément.

Enfin...

Presque.

L'« Accordus Télétravaillus » relève lui-même que l'obligation relative au lundinis ou au vendredinis apparaît comme « variable selon les services et les quartiers ».

C'est ici qu'intervient le puissant colosse Managerix, personnage essentiel de l'organisation.

Managerix possède plusieurs pouvoirs.

Il peut déterminer les nécessités de service.

Il peut apprécier l'organisation du collectif.

Il peut demander une présence physique.

Il peut valider la planification.

Il peut examiner certaines demandes ponctuelles de télétravail.

Et il peut participer à la constatation d'éléments susceptibles de conduire à la réversibilité du télétravail si certains Gaulois se montrent récalcitrants.

Le nouvel « Accordus Télétravaillus » élargit effectivement la formulation en permettant d'exiger la présence en raison des « nécessités de service » et introduit une planification préalable de chaque journée dans l'outil de gestion du temps Gaulois.

Astérix s'inquiète :

— Mais comment être sûr que deux managers appliqueront ces principes de la même façon ?

Silence.

— Il existe une grille objective ?

Silence.

— Des critères homogènes ?

Toujours silence.

Au fond de la salle, quelqu'un tousse.

Alors apparaît le grand druide Confiancix, qui prononce la devise officielle du télétravail :

« LE TÉLÉTRAVAIL REPOSE SUR LA CONFIANCE MUTUELLE. »

Tout le monde applaudit.

Puisque chaque journée de télétravail est enregistrée à l'avance, validée, contrôlée, susceptible d'être déplacée pour nécessité de service, encadrée par deux jours obligatoires de présence et soumise aux différents dispositifs de réexamen.

Astérix murmure :

— Heureusement qu'ils nous font confiance.



LE TÉLÉTRAVAIL NOMADE... MAIS PAS TROP

Un Gaulois peut également télétravailler dans un autre lieu privé stable.

Magnifique !

En France.

Enfin...

Correction : en France métropolitaine.

Le nouvel « Accordus Télétravaillus » remplace bien la possibilité d'un lieu privé stable « en France » par celle d'un lieu situé « en France métropolitaine ».

Un Gaulois Antillais demande :

— Et la Guadeloupe ?

— France, mais pas suffisamment.

- La Martinique ?
- France également, mais géographiquement suspecte.
- La Réunion ?
- Beaucoup trop loin de Lutèce.
- Pourtant ce sont des départements français.
- Vous commencez à poser beaucoup de questions pour quelqu'un qui veut télétravailler. Votre objectif serait-il de vouloir un billet d'avion moins cher en partant le mercredi et de télétravailler en fin de semaine avant vos congés ? Le Vendredinis est un jour suspect de télétravail !



L'ÉPOPÉE DE L'ÉCRAN INTERDIT

Pour télétravailler dans de bonnes conditions, certains gaulois souhaiteraient disposer d'un écran supplémentaire.

Mais CNA'MORUM a pensé à tout.

L'utilisation du matériel informatique personnel est interdite.

Très bien.

Donc Cesarus fournit un deuxième écran ?

Non.

L'accord relève précisément cette contradiction : équipement personnel proscrit et absence de fourniture d'un écran supplémentaire.

Obélix résume :

— Donc je ne peux pas utiliser mon écran ?

— Non.

— Vous m'en donnez un ?

— Non.

— Et si j'en ai besoin ?

— Vous pouvez regarder votre ordinateur portable de plus près.

Innovation ergonomique 2026. *En cas de problème, nous finançons à 100% (ou presque) le remboursement optique.*

Pendant ce temps, chez les voisins du village l'URSSAFFUS, leur « Accordus Télétravailleurs » relève des dispositifs comprenant notamment la possibilité d'un grand écran et une participation pouvant atteindre 150 euros pour du mobilier adapté.

Mais comparaison n'est pas raison.

Surtout quand la comparaison est embarrassante.



LA RÉVERSIBILITÉ : « TU PEUX TÉLÉTRAVAILLER... JUSQU'À CE QUE TU NE PUISSES PLUS »

Autre grande innovation : la réversibilité.

La charte précédente prévoyait déjà que le télétravail pouvait prendre fin.

Le nouvel « Accordus Télétravailleurs » conserve le principe mais développe considérablement les situations susceptibles de justifier cette réversibilité : difficultés techniques répétées, perte d'autonomie, dégradation des résultats, non-respect de règles, difficultés liées au collectif, chanter faux, etc.

Sur le papier, cela permet d'expliquer les motifs.

Dans la vraie vie, certaines formulations laissent rêveur.

« Perte d'autonomie ».

« Dégradation des résultats ».

« Comportement (chez soi) compromettant le bon fonctionnement du collectif ».

Astérix demande :

— Comment mesure-t-on objectivement tout cela ?

Managerix répond :

— Avec objectivité.

— Quelle objectivité ?

— La mienne et celle de la tête du romain.

Bienvenue au championnat gaulois de l'appréciation managériale.



ET POURTANT, IL EXISTE UNE POTION MAGIQUE...

Tout n'est cependant pas absurde dans le nouvel accord.

Le télétravail exceptionnel est mieux identifié.

En cas de vague de chaleur, neige, verglas, crue, inondation, vent violent ou autre situation exceptionnelle, le recours au télétravail peut être favorisé.

Et, miracle : dans ces situations, l'obligation des deux jours de présence physique disparaît et l'indemnité journalière reste due (Pour tout le monde ? Cela n'est pas clairement mentionné surtout pour les Gaulois du quartier du Sanglier Général (traitant de l'environnement et des moyens de la chasse) souvent sacrifiés *et qui doivent venir à pied même quand les transports en commun sont supprimés...*).

Donc la Direction reconnaît finalement qu'il est possible :

- de télétravailler davantage ;
- de ne pas être physiquement présent deux jours ;
- de maintenir l'activité ;
- de conserver son indemnité ;

et, incroyable découverte, que l'entreprise continue malgré tout de fonctionner.

Mais uniquement lorsqu'il neige, qu'il fait 40 degrés ou que les sangliers menacent d'envahir le village.

Le reste du temps, la cohésion Gauloise exige apparemment de voir physiquement ses collègues boire leur café.



MORALITÉ

À CNA'MORUM, le télétravail est ouvert à tous.

À condition : d'avoir le bon métier, dans le bon service, avec le bon projet, le bon manager, les bons jours, le bon calendrier, le bon nombre de jours de présence, le bon lieu de résidence, le bon matériel... et, naturellement... LA CONFIANCE DE LA CHEFFERIE.

Car comme chacun le sait quand on fait confiance aux Gaulois, la première chose à faire est de prévoir suffisamment de règles pour être certain qu'ils ne puissent pas en profiter.

Ils sont fous, ces Romains.



ASTERIX CHEZ LES ANGEVINUS CANTINUS

Extrait retrouvé dans les archives du village des irréductibles Gaulois...

Au fin fond de l'Armorique... enfin... de **Andegavorum**, un étrange village résiste encore et toujours... non pas à l'envahisseur romain... mais au bon sens.

Le chef du village, **Managerix**, réunit son conseil des sages.
— Mes amis, une terrible revendication nous est parvenue !

Un silence pesant s'installe.

— Les habitants réclament... une salle de restauration agréable !

Panoramix manque de lâcher sa serpe.

— Une salle... agréable ? Comme à Lutèce ?

— Exactement.

Le druide réfléchit.

— C'est ambitieux...

Managerix se redresse.

— Hors de question !

— Pourquoi donc ?

— Parce que cela coûterait quelques sesterces.

Le comptable du village, **Économix**, intervient aussitôt :

— J'ai mieux !

— Ah ?

— Nous allons conserver la même pièce... mais y mettre davantage de tables !

— Génial !

— Et davantage de chaises !

— Encore mieux !

— Et si ça ne suffit pas...

Toute l'assemblée retient son souffle.

— ...on rapprochera encore les tables !

Un tonnerre d'applaudissements éclate.



Pendant ce temps-là...

Les villageois déjeunent.

- Passe-moi le pain...
- Impossible, je suis coincé entre Obélix et le distributeur de café.
- Quelqu'un connaît son voisin ?
- Non... mais je connais très bien son coude.

Astérix s'étonne.

- Pourtant, les habitants demandaient un espace convivial...

Panoramix répond :

- Ils l'auront.
- Ah bon ?
- Oui.
- Comment ?
- Ils seront tellement serrés qu'ils n'auront pas d'autre choix que de devenir amis.

Au loin apparaît un étrange personnage.

C'est **Managerix Fantomatus-Bisannuus**.

Sa particularité ?

Il déjeune à la cantine... deux fois par an.

Mais cela ne l'empêche pas d'expliquer à tous comment doit être organisée la restauration quotidienne.

— J'ai une idée !
s'exclame-t-il.

— Ah ?

— Je n'y mange jamais... mais je sais exactement ce dont vous avez besoin.

Les villageois restent silencieux.

Même Ordralfabétix n'ose plus ouvrir la bouche.

Quelques jours plus tard...

Une délégation revient de Lutèce où elle a visité la célèbre salle de restauration du Grand Village où Caesar en personne mange régulièrement avec sa cour.

Là-bas...

De grands espaces.

Des fauteuils.

Des coins détente.

Des lieux favorisant les échanges.

Des espaces où il fait bon partager un repas.

À Andegavorum...

Le projet est étudié avec la plus grande attention.

Puis rejeté.

Motif officiel :

« L'inspiration a bien été prise en compte. »

Traduction gauloise :

« Nous avons regardé les photos... puis fait exactement l'inverse. »

Le barde Assurancetourix compose alors une chanson :

Ils voulaient un coin pour souffler,

Où partager, rire et manger.

On leur offrit, sans hésitation,

L'art du rangement... en compression.

Plus on se serre, plus c'est joli,
Voilà la règle de Managerix !

Personne n'écoute le pauvre barde...
Comme toujours, il prend la garde.

Ils espéraient de la convivialité,
Ils découvrirent la promiscuité.
« Plus on entasse, plus on partage ! »
Proclame le grand Chef des ouvrages.

Le barde chante, personne n'entend...
C'est une tradition depuis longtemps.

Le parchemin officiel conclut :

Caesar veut traiter de la QVCT, il s'agit d'un enjeu majeur : Grâce à cette réorganisation, la convivialité est renforcée.
Les Gaulois cherchent encore comment.

Épilogue

Et, pendant que les habitants continuent de déjeuner épaule contre épaule, une rumeur circule dans tout Andegavorum :

« Il paraît que ceux qui ont imaginé cette salle y déjeuneront... au printemps prochain. Enfin... si leur seconde visite annuelle tombe un jour d'ouverture. »



Le Paon et le miroir des âmes

La Fable choisie par M. TI Jean dit De la fontaine



Dans un grand bois régnait un Paon,
Fort fier de ses plumes sans raison.
Il parlait fort, il parlait bien,
Mais du droit ne connaissait rien.

Un jour, voulant paraître sage,
Il convoqua tout le village.

— Venez donc, mes chers compagnons !
Je vais sonder vos opinions.
Mieux encore, vos caractères !
Car je devine les mystères.

Il brandit un grand parchemin
Couvert de lettres sans fin.

— ESTJ ! INFP !

ENTP ! ISFP !

Grâce à ce noble questionnaire,
Je connaîtrai votre lumière !

Le Hibou leva doucement l'aile.

— Pardonnez-moi, Votre Excellence,
Mais quelle est donc cette science ?

Le Paon répondit, triomphant :

— C'est écrit dans mon document !

Le Hibou reprit :

— Je connais pourtant bien des sages
Qui contestent ce bel ouvrage.
Et quand bien même il serait bon,
Peut-on sonder chaque pigeon ?

Le Paon fronça son beau plumage.

— Ici, chacun doit révéler
Le fond secret de sa pensée.
Nous dresserons, sans hésiter,
Le portrait de tout le poulailler !

La Pie, prudente, prit la parole.

— Garder pour soi quelques secrets
N'est pourtant pas un grand méfait.

Le Corbeau ajouta soudain :

— Le respect vaut mieux qu'un dessin.

Mais le Paon, sûr de son savoir,
Ne voulut rien vouloir entendre.

— Qui refuse est mauvais joueur !
 Qui s'interroge fait erreur !



Alors le vieux Hibou conclut :

— Drôle d'oiseau que voilà...
 Il veut lire au fond des esprits
 Sans connaître même les écrits.
 Avant de classer ses voisins,
 Qu'il apprenne donc le droit humain.

Le Renard, qui passait par là,
 Murmura tout bas :

— Les vrais chefs regardent les talents,
 Les faux cataloguent les gens.

Et tout le bois comprit enfin
 Qu'un plumage n'est pas garant

Ni de sagesse,
Ni de jugement.

Morale

Le chef qui veut sonder les âmes
Commence d'abord par se connaître.
Car l'on gouverne bien mieux les hommes
En les écoutant qu'en les classant.

Les plumes ne font point le sage,
Ni les tableaux le vrai courage.
Trois lettres, si bien choisies,
Ne résument jamais une vie.

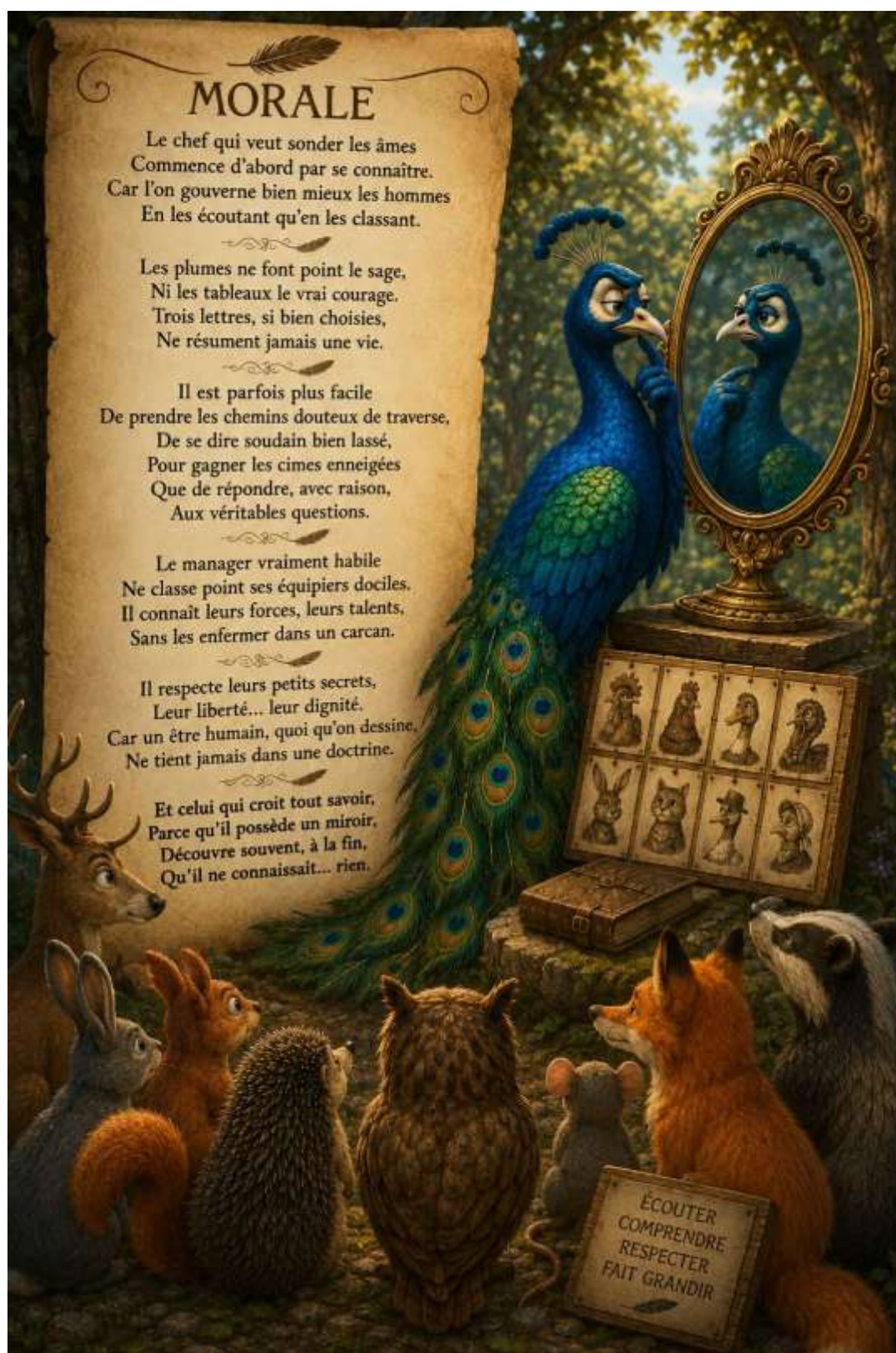
Il est parfois plus facile
De prendre les chemins douteux de traverse,

De se dire soudain bien lassé,
Pour gagner les cimes enneigées
Que de répondre, avec raison,
Aux véritables questions.

Le manager vraiment habile
Ne classe point ses équipiers dociles.
Il connaît leurs forces, leurs talents,
Sans les enfermer dans un carcan.

Il respecte leurs petits secrets,
Leur liberté... leur dignité.
Car un être humain, quoi qu'on dessine,
Ne tient jamais dans une doctrine.

**Et celui qui croit tout savoir,
Parce qu'il possède un miroir,
Découvre souvent, à la fin,
Qu'il ne connaissait... rien.**



Prêts pour le grand chambardement ?

Vos élus CGT sont disponibles pour vous aider à mieux comprendre cette nouvelle classification et négocier votre repositionnement éventuel.

On reste en contact ?

N'oubliez pas de vous installer confortablement
pour lire votre vie des bêtes !
Et n'oubliez pas : le sourire c'est la vie !



Pour adhérer à la Cgt, c'est facile : il suffit d'envoyer un courriel ou de prendre contact avec l'un de de vos élus. Vous serez contacté •

Liste de vos représentants de proximité et membres du CSE CGT

Yann Imbert (Valenciennes)

Elodie Demaret (Valenciennes)

Laurent Barbes (Grenoble)

Pascal Osternaud (Grenoble)

Yamina Tahanout (Grenoble)

Bruno Ferney (Dijon)

Frédéric Paul (Evreux)

Gregoire Leprêtre (Troyes)

Nadège Brouillet (Paris)

Helene Pierre (Paris)

Damien Inpom (Paris)

Stephanie Dreistadt (Paris)

Yves-Marie Lagron (Paris)

Jany Radacal (Paris)

Violaine Vernon (Paris)

Sophie Serandour (Angers)

Claude Le Verge (Angers)

Delphine Moulineaud (Angers)

Jean-Marc Hurvois (Bordeaux)

Karine Orfila (Bordeaux)

Franck Bourdonnet (Caen)

Christophe Le Nabat (Nantes)

Nicolas Georget (Nantes)

Patricia Huet (Valence)

Xavier Vourey (Valence)

Marie-Hélène Ruppert (Rennes)

Jean (Ti) Soignon (Rennes)